



Jorat-Mézières, le 06 octobre 2020

Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 06 OCTOBRE 2020

Présidence : Monsieur Patrick Emery

Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :

➤ Préavis N°06/2020 – Aménagement de chaussée en traversée de localité et remplacement de services divers – Secteur Rue du Théâtre à Mézières

- a) *d'accorder à la Municipalité l'autorisation de faire les travaux d'aménagement de la Rue du Théâtre et du remplacement de services divers ;*
- b) *d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 1'680'000.- englobant les frais d'études du projet selon le préavis 03/2019 ;*
- c) *de financer les travaux de la manière suivante :*
 - *déduction du montant déjà dépensé par la trésorerie courante de Fr. 70'000.00, selon conclusion du préavis 03/2019 pour l'étude du projet ;*
 - *encaissement d'une subvention cantonale estimée à Fr. 221'000.00 ;*
 - *encaissement d'une subvention ECA estimée à 24'000.00 ;*
 - *prélèvement d'un montant de Fr. 220'000.- du fonds de réserve service des eaux 9280.81.10 ;*
 - *recours à l'emprunt si nécessaire pour le solde de Fr. 1'145'000.00 ;*
- d) *d'amortir l'investissement net de Fr. 1'435'000.00 de la manière suivante :*
 - *amortissement de Fr. 220'000.- consécutif au prélèvement au fonds de réserve 9280.81.10 ;*
 - *amortissement sur 30 ans pour le solde de Fr. 1'215'000.00 à raison d'un montant annuel de Fr. 40'500.00 par le compte 430.331.118, la première fois au budget en 2023.*

➤ Préavis N°07/2020 – Arrêté d'imposition 2021

d'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2021 tel que présenté avec un taux d'imposition à 73% par rapport à l'impôt cantonal de base.

Ainsi délibéré en séance du six octobre deux mille vingt.

Le Président,

Patrick Emery



La secrétaire,

Catherine Poncet